

VOTE STRATEGIQUE DE GRANDS ELECTEURS AU MANIEMA : UNE ANALYSE A LA LUMIERE DE LA THEORIE DU CHOIX RATIONNEL

Par

Sébastien SEFU SELENGE

*Assistant à la Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques de l'Université de
Kindu*

*Apprenant en Sciences Politiques et Administratives à l'Université de Kinshasa
selengesebastien87@gmail.com*

Charles NGENGELE SOKO

*Chef de Travaux à la Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques de
l'Université de Kindu*

*Doctorant et Candidat à la thèse en Sciences Politiques et Administratives à l'Université de
Kinshasa*

charlesngengele@gmail.com

Jean Christophe Fils YEMBA YANI

*Chef de Travaux à la Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques de
l'Université de Kindu*

*Doctorant et Candidat à la thèse en Sciences Politiques et Administratives à l'Université de
Kinshasa*

yembajeanchristophore@gmail.com

RESUME

*Les élections des membres du Sénat et des Gouverneurs de Province en République démocratique du Congo, et plus spécifiquement dans la Province du Maniema, s'effectuent de manière indirecte à travers les députés provinciaux appelés « grands électeurs ». Cet article explore le comportement électoral de ces derniers en prenant appui sur la **théorie du choix rationnel**, qui postule que les individus prennent des décisions afin de maximiser leurs bénéfices et de minimiser leurs pertes.*

*Dans le cas du Maniema, les choix de grands électeurs ne sont pas motivés par des convictions idéologiques profondes, mais plutôt par des calculs stratégiques qui prennent en compte plusieurs facteurs : les **dynamiques politiques**, les **pressions économiques**, la **loyauté envers les partis politiques**, les **attentes des citoyens** et les **phénomènes de corruption**. Les partis politiques, les candidats et les réseaux économiques exercent une influence notable dans la formation des discours et des alliances. Ainsi, ces élections apparaissent comme un **jeu politique complexe**, où chaque acteur cherche à maximiser ses avantages, qu'ils soient individuels ou collectifs, au travers de ses choix de vote.*

***Mots-clés :** Vote stratégique, grands électeurs, théorie du choix rationnel*

ABSTRACT

Elections for members of the Senate and provincial governors in the Democratic Republic of Congo, and more specifically in Maniema Province, are held indirectly through provincial deputies known as “grand electors.” This article explores the electoral behavior of these electors based on rational choice theory, which posits that individuals make decisions in order to maximize their gains and minimize their losses.

In the case of Maniema, the choices of electors are not motivated by deep ideological convictions, but rather by strategic calculations that take into account several factors: political dynamics, economic pressures, loyalty to political parties, citizens' expectations, and corruption. Political parties, candidates, and economic networks exert significant influence in shaping discourse and alliances. Thus, these elections appear to be a complex political game, in which each actor seeks to maximize their advantages, whether individual or collective, through their voting choices.

Keywords: *Strategic voting, electors, rational choice theory*

INTRODUCTION

En République démocratique du Congo (RDC), l'élection des sénateurs, des gouverneurs et des vice-gouverneurs des provinces se fait par suffrage indirect. Ce sont les députés provinciaux, appelés grands électeurs, qui votent pour désigner ces dirigeants. Leur vote est donc déterminant dans la structuration du pouvoir tant au niveau provincial que national.

La province du Maniema, situé à l'Est du pays, constitue un cas d'étude pertinent pour comprendre comment ces grands électeurs s'adonnent au vote stratégique. Avant de faire leur choix, ils doivent tenir compte des alliances politiques, des pressions économiques et des considérations idéologiques. C'est ce que l'on appelle le vote stratégique ou vote tactique. Mais quels sont les véritables facteurs qui influencent leur décision ? C'est ce qui va constituer notre cheval de bataille dans le cadre de cet article.

« La théorie du choix rationnel offre un cadre pertinent pour analyser les comportements électoraux. Selon cette approche, les acteurs politiques agissent en maximisant leurs gains et en minimisant leurs pertes. Dans ce contexte, le vote des députés provinciaux ne résulte pas de leurs convictions personnelles, mais aussi d'un calcul stratégique dicté par leurs intérêts »¹.

Dans cet article, nous analyserons le vote stratégique de grands électeurs du Maniema à travers cette approche théorique. Nous commencerons par présenter les principes de la théorie du choix rationnel, puis nous examinerons

¹ Blais, A., *To vote or not to vote : the merits and limits of rational choice theory*, University of Pittsburgh Press, 2000, p.19

les facteurs influençant le vote des députés provinciaux, avant d'illustrer ces dynamiques à l'aide d'exemple concret.

I. THEORIE DU CHOIX RATIONNEL ET LE COMPORTEMENT ELECTORAL

1.1 Définition et principes de la théorie du choix rationnel

« La théorie de choix rationnel a été développée par des penseurs tels que Anthony Downs (1957), James Buchanan et Gordon Tullock (1962). Elle postule que les individus prennent leurs décisions sur base d'un calcul coût-bénéfice. En politique, cela signifie que les électeurs votent afin d'obtenir le maximum d'avantages possibles, réduire les risques et les incertitudes »².

En tenant compte des idées de ces auteurs précités dans cette approche, un électeur rationnel doit donc :

- Identifier les options disponibles (candidats, partis politiques, alliances) ;
- Evaluer les bénéfices d'un choix donné ;
- Considérer les risques et les coûts associés à ce choix ;
- Sélectionner le choix offrant le meilleur équilibre entre gains et pertes.

«.. Ainsi pour un député provincial, le choix d'un candidat au Sénat ou au poste de gouverneur n'est ni aléatoire ni uniquement idéologique, mais relève d'un calcul stratégique »³.

1.2 Application au comportement des grands électeurs sur le vote

Le comportement des grands électeurs en s'appuyant sur les réalités du terrain et de l'idée d'Englebert « opèrent dans un environnement où leur vote est soumis à plusieurs influences »⁴ :

- **Leur carrière politique** : certains votent en tenant compte de leurs ambitions futures ;
- **Incitations économiques** : la corruption et le clientélisme sont des réalités influençant le vote ;
- **Loyauté politique** : l'appartenance à un parti ou à une coalition joue un rôle clé dans le choix des électeurs ;
- **Pressions sociales ou locales** : les attentes des électeurs de la circonscription peuvent peser également sur la décision.

Ainsi, le vote stratégique consiste à soutenir le candidat qui offre le plus d'avantages tout en minimisant les risques de perte d'influence.

² Buchanan, J., Tullock, G., *The calculus of consent: Logical foundations of constitutional democracy*, University of Michigan Press, 1962, p.36.

³ Downs, A., *An economic theory of democracy*, Harper Row, 1957, p.23.

⁴ Englebert, P., *Africa: Unity, sovereignty, and sorrow*, Lynne Rienner Publishers, 2009, p.32.

II. FACTEURS INFLUENÇANT LE VOTE DES DEPUTES PROVINCIAUX

2.1 Conviction éthique et idéologique

La conviction éthique et idéologique dans la plupart s'explique par le fait que, « Certains députés votent en fonction de leurs valeurs personnelles et des idéaux politiques qu'ils défendent. Toutefois, cette dimension est souvent reléguée au second plan face aux enjeux stratégiques »⁵.

C'est dans cette même optique que Ngoma Binda constate que « l'expérience congolaise de ces dernières décennies fait voir que l'élection des gouverneurs et des sénateurs aux suffrages universels indirects par les députés provinciaux comporte des avantages surtout des inconvénients graves »⁶. Il renchérit en disant qu'« à travers ses acteurs, notre démocratie politique est pauvre sur le plan du comportement »⁷

Dans le même ordre d'idées, Honoré N'gbanda⁸ et Jean René Mabwilo⁹ indiquent que, « la démocratie échoue en Afrique et en RDC, par le fait qu'elle a été importée et imposée aux Africains au détriment de leurs distinctifs, d'où la nécessité d'une démocratie à l'Africaine selon les réalités de chaque pays ».

2.2 Intérêts Stratégiques et Jeux Politiques

Ces deux intérêts se résument dans le sens que « les élections des sénateurs et du gouverneur sont souvent marquées par des négociations et des alliances politiques. Les partis politiques imposent parfois une discipline stricte à leurs membres et peuvent sanctionner ceux qui ne respectent pas les consignes »¹⁰.

A ce cet effet, le choix des candidats ne sera plus adéquat et cela aura comme conséquence majeure : l'étiollement de l'équilibre sociétal, la faillite de l'Etat, etc., d'autant plus qu'à notre avis, une nation ne commence son ascension vers la puissance souhaitée qu'à travers trois démarches essentielles : la création d'institutions appropriées basées sur les vertus intellectuelles et morales les plus élevées, l'éducation à la connaissance et au respect des principes et règles de ces institutions ainsi établies, et l'application de ces principes, accompagnée de la correction et de sanctions rigoureuses en cas de manquements. C'est ce que Didier Mumengi renchérit en insistant sur «...l'éveil de la classe d'entrepreneurs congolais capable de transformer ses matières premières en biens utilitaires... »¹¹.

⁵ Nzongola-Ntalaja, G., *The Congo : from Leopold to Kabila*, Zed Books, 2002, p.53

⁶ Ngoma Binda, « Election des sénateurs et Gouverneurs de provinces : un achat-vente des suffrages aux plus offrants ? », in *Congo-Afrique*, Février 2019, n°532, pp.150-155.

⁷ Ngoma Binda, *Dans nos têtes règne l'ombre de la pauvreté politique*, Paris, Harmattan, 2020, p.65

⁸ N'gbanda Nzambo, H., *Afrique : démocratie piégée*, Paris, éd. Equilibre aujourd'hui, 1994, 277 p.

⁹ Mabwilo-Kabuya, J.R., « La démocratie consociative comme modèle adéquat de gestion politique des Etats-Africains : conseil pragmatique à l'Etat Congolais », in *Congo-Afrique*, n°536, Juin-Juillet-Août 2019, 12 p.

¹⁰ Collier, P., *Wars, Guns, and votes: Democracy in dangerous places*, Happer, 2009, p.13.

¹¹ Mumengi, D., *Sortir de la pauvreté, révolution du sens du Congo*, Paris, éd. Harmattan, 2006, p.9.

2.3 Pressions économiques et corruption

Au Maniema, plusieurs formes d'influence économique sont observables lors de ces scrutins :

- Des promesses de financement de projets locaux en échange d'un soutien électoral ;
- Achat de votes par certains candidats ;
- Pressions exercées par de groupes économiques influents. C'est ce que Chabal appelle « *Le poids des groupes d'intérêt économiques qui exercent une influence sur les députés* »¹².

C'est dans ce contexte que, l'organisation des élections sénatoriales, de gouverneur et vice-gouverneur de la province du Maniema ont été émaillées « *des ingérences politiques flagrantes des autorités morales et hauts cadres des partis politiques* »¹³, favorisant l'élection de tel « ticket » que de l'autre sans tenir compte des compétences et de leadership de qualité. C'est ce que Jean François Bayart qualifie aussi de « *la politique du ventre* »¹⁴.

2.4 Considérations locales et nationales

Les poids des considérations locales et nationales s'expliquent par le fait que, « *les députés provinciaux doivent aussi tenir compte de leur base électorale. Un vote allant à l'encontre des intérêts de la population peut avoir des conséquences sur leur avenir politique* »¹⁵.

C'est autant dire que, les élections sénatoriales, de gouverneur et vice-gouverneur dans la province du Maniema ont toujours présenté des enjeux de grande taille pour les régimes politiques en place, en République démocratique du Congo, d'autant plus que des calculs politiques de haut niveau ont toujours été faits touchant à la fois au choix des « tickets » en cette période destinée à la convocation du scrutin et surtout à la surveillance totale des électeurs de second degré que constituent les élus provinciaux sans tenir compte des avis et considérations des populations.

De ce point de vue, Willy Moka Mubelo ressort de son analyse que, « *sans la soumission rationnelle et raisonnable au choix de la population, aucune élection ne peut mettre fin à la crise de légitimité et de manque de reconnaissance d'aussi bien les acteurs que les institutions issues d'un rituel électoral. D'où, il qualifie les élections en Afrique et particulièrement en RDC d'une compétition politicienne des élites* »¹⁶. C'est cette

¹² Chabal, P., Daloz, J-P., *Africa works: Disorder as political instrument*, James Currey, 1999, p.18.

¹³ Ngengele Soko, Ch., *Gouvernance locale à l'épreuve de la cooptation des chefs coutumiers au sein de l'Assemblée provinciale du Maniema*, Mémoire de D.E.A/D.E.S, UNIKIN, FSSAP, 2023-2024, inédit.

¹⁴ Bayart, J-F., *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*, Paris, éd. Fayard, 12 octobre 2006, p. 67.

¹⁵ Van de Wall, N., *African economies and the politics of permanent crisis*, 2001, p.35.

¹⁶ Moka Mubelo, W., « Les élections : une réponse aux problèmes de transition et consolidation démocratique ? », in *Le mensuelle Congo-Afrique*, n°536, Juin-Juillet-Août 2019, 14 p.

réalité qui est vécue réellement au Maniema pour autant dire que, nous nous convergeons à ce niveau avec l'idée de cet auteur.

Ce qui fait que Emmanuel Ramazani Shadary constate qu'il existe au Maniema « *un hiatus entre la loi et la matérialisation sur le terrain, en fustigeant le comportement malsain de l'homme politique congolais* »¹⁷.

III. ENTRE CONVICTION ET INTERET : ETUDE DES CAS CONCRETS AU MANIEMA

3.1 Analyse des élections passées

- « *Les scrutins précédents au Maniema révèlent des tendances récurrentes* »¹⁸ :
- Les députés provinciaux suivent souvent les directives des partis politiques dominants ;
 - Les réseaux économiques jouent un rôle majeur dans l'élection des Sénateurs, de Gouverneur et de vice-gouverneur ;
 - Les alliances sont instables et évoluent selon les intérêts du moment.

Les tableaux ci-dessous présentent des résultats issus des élections des Sénateurs, Gouverneurs et vice-gouverneurs au Maniema.

Tableau n° 01 : Les candidats Gouverneurs et vice-gouverneurs et leurs voix obtenues

N°	Noms et post-noms	Partis et/ou Regroupements politiques	Nombre d'électeurs	Nombre de voix obtenues
01	SALEH OLIVE Esther KELOLO MUTUNGU Antoine	Indépendants	21	00
02	LOFIMBO KABUNDJI Athigo SAFI SAMBILI Ruth	UDPS	21	00
03	OMAMBO FERUZI Ursula MALOBA HUGO	AAND	21	00
04	KITHINGA KANYAMA Aloise SERAPHINE MBOMBO Anjelani	Indépendant	21	00
05	SCHMIT SAFALANI Mireille AMISI MASTAYABU Maria	Indépendant	21	00
06	MUSSA KABWANKUMBI Moise KATISAMBA MAKUBULI Corneille	Indépendant	21	21

Source : Données recueillies à la CENI Antenne de Kindu-Maniema

¹⁷ Ramazani Shadary, E., « Régionalisme politique et développement des provinces. Plaidoyer pour la promotion d'un Etat-moyen en RDC », in *Cahiers du L.A.S.K*, n° spécial 2020, Kinshasa, décembre 2020-mars 2021, p.6

¹⁸ Posner, D.N., *Institutions and ethniv in africa*, Cambridge University Press, 2001, p.52

Commentaire :

Il ressort du tableau ci-haut que, sur les 6 listes des candidatures au poste des Gouverneurs et vice-gouverneurs au Maniema, le ticket Mussa Kabwankubi Moise et Katisamba Makubuli Corneille a raflé toutes les vingt et une voix que comptait l'Assemblée Provinciale de ce temps.

Constat :

Il sied de préciser que, l'Assemblée Provinciale du Maniema compte 20 députés élus aux suffrages universels directs et deux chefs coutumiers cooptés, ce qui fait d'elle une composition de 22 Députés provinciaux. Sur ce, 21 ont participé aux élections sénatoriales, des Gouverneurs et vice-gouverneurs, à l'exception du député Salomon Idi Kalonda privé de siéger à cause des litiges qu'il avait en justice avant d'être remplacé par son premier suppléant en la personne de Abedi Choma Florent.

Les résultats tels que présentés ci-haut, nous amènent en tant que chercheur à affirmer que les élections des Gouverneurs et vice-gouverneurs au Maniema ont été de façade, d'une parodie électorale du fait que, dans le contexte démocratique où les débats contradictoires sont privilégiés en se focalisant beaucoup plus sur la présentation d'un programme d'actions qui rencontre les attentes et aspirations de la population entre acteurs en compétition, qu'une seule liste ait la totalité de tous les sièges, pendant qu'il y avait quelques députés de l'opposition. Ceci laisse supposer qu'il y avait des arrangements en termes d'argent et des postes ministériels qui ont été fait au préalable entre candidats élus respectivement Gouverneur et vice-gouverneur et les Députés provinciaux, et que les élections n'étaient qu'une formalité d'usage. Ce comportement affaiblit non seulement les débats au sein de l'institution provinciale du Maniema, mais aussi et surtout, le contrôle parlementaire, qui ne sera plus efficace d'autant plus que, presque la majorité de ces Ministres sont issus de la recommandation des élus Provinciaux. Qui contrôle qui ? Qui gouverne qui ?

De ce point de vue, dans une Province qualifiée d'extrême pauvreté comme le Maniema, les élections des dirigeants et des représentants de la Province ne devraient pas être un exercice de routine, mais une thérapeutique du désenclavement, de la pauvreté chronique (...). Malheureusement, ça consacre à l'échec d'une « gouvernance provinciale KETANGE »¹⁹.

¹⁹ Le terme KETANGE provient d'un dialecte Songola comme peuple autochtone de la Ville de Kindu, qui désigne un objet artisanal flottant (fait de bambous ou de bois), utilisé à la place d'une pirogue, mais sans gouvernail ni direction définie. Une métaphore de la dérive : le KETANGE, incapable d'être dirigé, se laisse importer par les courants d'eau, symbolisant ainsi l'errance, le manque de contrôle et l'absence de cap. Transposé dans le jargon politique : la gouvernance « KETANGE » évoque une gestion provinciale sans vision stratégique, ni leadership clair au Maniema. Elle est dépourvue de pilotage politique structuré, un vide institutionnel, absence de planification pour le développement territorial cohérent. C'est une gouvernance dominée par des décisions égoïstes ou opportunistes au détriment de

Tableau n° 02 : Les candidats Sénateurs et leurs voix obtenues

N°	Noms et post-noms	Partis et/ou Regroupements politiques	Nombre d'électeurs	Nombre de voix obtenues
01	BIKENGE BUSIMBI Jérôme	Indépendant	21	00
02	KABWENDE MUSSA Juvénal	AA/UNC	21	02
03	MBAVU KASADI Martin	UDPS	21	00
04	KALUBA YUMA Jean-Marie	AAAP	21	00
05	MATATA PONYO Mapon	LGD	21	01
06	MUPASA UNDA Germain	Indépendant	21	00
07	HAMADI ZAHID HAMADI Arthur	Indépendant	21	00
08	OMBA TALUHATA Michel	Indépendant	21	00
09	KIBONGE NYEKUMA Michel	UDPS	21	00
10	TAKAISHA NGUMBI Bernard	UDPS	21	00
11	WALUBANGI MWANAYAMBA Pierre	AFDC-A	21	00
12	ASSANI MBULA Romario	Indépendant	21	01
13	ASSUMANI Jean-Baptiste	4AC	21	00
14	DADY SALEH Emmanuel	Indépendant	21	00
15	MUSAFIRI N'KOLA MIOMA Augu	Indépendant	21	00
16	MUNUNGA SHABANI Gabriel	Indépendant	21	00
17	OLEKO MAFUE ABEOMBÉY Stanislas	Indépendant	21	00
18	LONGENE LUHATA Jean de Dieu	Indépendant	21	00
19	YATSHI SONGOLO MWAMBA	Indépendant	21	00
20	MOLISHO SADI Didier	Indépendant	21	00
21	ELONGO ONGONA Jean	Indépendant	21	00
22	KITHIMA NZUNZI BADJOKO	Indépendant	21	00
23	LWANGA MUKELWA Faustin	Indépendant	21	03
24	KALUMBA MWANA NGONGO Justin	AACPG	21	04
25	OMANA BITIKA Pascal	A24	21	05
26	AFANI IDRISSE MANGALA	UDPS	21	04
27	LUNGI UNGU Emile	Indépendant	21	00
28	SIMON MUKENGE Cicéron	Indépendant	21	00
29	KITEMBO M'PALA Gertrude	Indépendant	21	00
30	MOLISHO SADI Didier	AB	21	01

Source : Données recueillies à la CENI Antenne de Kindu-Maniema.

Commentaire :

Il ressort de ce tableau que, les candidats dont les noms suivent ont obtenu les suffrages exprimés de la manière que voici : Omana Bitika Pascal 5 voix issu de l'A24, Kalumba Mwana Ngongo Justin 4 voix issu de l'AACPG, Afani Idrissa Mangala 4 voix issu de l'UDPS, Lwanga Mukela Faustin 3 voix

l'intérêt général. Une telle gouvernance entraîne l'immobilisme, régression et désordre ; d'où, la nécessité d'une vision partagée, d'un cap clair et d'un leadership responsable pour sortir de cette errance politique.

indépendant, Kabwende Musa Juvénal 2 voix issu de l'AA/UNC, Molisho Sadi Didier 1 voix issu de l'AB, Assani Mbula Romario 1 voix indépendant, Matata Ponyo Mapon 1 voix issu du LGD et le reste des candidats ont obtenu chacun zéro voix.

Constat :

Comme nous l'avons démontré ci-haut que, sur les 22 députés qui siègent à l'hémicycle de l'Assemblée Provinciale, 21 seulement sont entrés en jeu. La réalité restant égale par ailleurs, ces deux scrutins dont celui des Sénateurs, des Gouverneurs et vice-gouverneurs au Maniema ont été entachés de monnayage des suffrages par les candidats compétiteurs. C'est ce qui nous a permis de les qualifier des « élections du marché » qui ont servi justement aux Députés électeurs de capturer les fortunes au détriment de certaines valeurs sûres incarnant des idéologies et visions politiques susceptibles de permettre à la province de décoller, après une succession de gestion chaotique, tribalo-ethnique et de népotisme qu'elle a connu.

Pour mémoire, au lendemain de publication des résultats de ces deux scrutins couplés, il s'est observé des sanctions négatives tombées sur le Député provincial Ngongo Kitenge Constantin du LGD, ce dernier soupçonné de corrompu au motif qu'il n'a pas porté son choix à la candidature de son Président National en la personne de Matata Ponyo Mapon, et que ledit parti a estimé que ce dernier a violé les statuts ainsi que le règlement intérieur en lieu et place de l'enveloppe lui proposée par un autre candidat Sénateur. Comment peut-on consolider les acquis de la démocratie avec des acteurs politiques opportunistes et matérialistes ? Comment peut-on espérer le développement de cette province jadis considérée comme « province grainière » avec des acteurs politiques dépourvus de sens élevé de responsabilité ?

Bref, ces résultats n'ont pas rencontré les attentes et aspirations des souverains primaires au regard des choix opérés par les députés provinciaux issus des dons à titre de corruption à grande échelle. C'est ainsi que, des chercheurs comme Kasese²⁰ et Laye²¹ qui ont fondé leurs réflexions en estimant qu'on ne peut pas parler de la « démocratie dans un Etat, s'il n'y a pas contrat entre élus et électeurs, qui a comme conséquence, le manque de collaboration entre les deux, d'où, manque de légitimité. De ce point de vue, les dirigeants et les dirigés se méfient mutuellement et les intérêts du citoyen en pâtissent ». C'est ce qui est vécu au Maniema depuis l'avènement de ces élections.

²⁰ Kasese Ngubu, *Elections en Afrique : mythe, réalité ou innovation ? contribution à la problématique de l'instauration d'un Etat de droits en RDC*, Mémoire de DEA en SPA, Kinshasa, UNIKIN, 2007-2008, Inédit.

²¹ Laye Pierre, (Sous Dir), *La médiation urbaine : une pratique au service de la démocratie locale*, Paris, Karthala, 2008, 555 p.

3.2 Rôle des partis politiques dans la formation des choix

Les partis politiques exercent une influence significative sur le vote des députés provinciaux par divers moyens selon nos investigations :

- Imposition d'une discipline stricte à leurs membres ;
- Négociations des accords internes pour garantir un soutien mutuel ;
- Exclusion des dissidents qui ne respectent pas les consignes du parti.

3.3 Stratégies adoptées par les candidats pour obtenir des voix

D'après nos enquêtes sur terrain, les candidats aux postes de Sénateurs et de Gouverneurs mettent en place plusieurs stratégies pour influencer les députés provinciaux :

- Promesses des postes et des avantages politiques en cas de victoire ;
- Mobilisation des ressources financières pour persuader les électeurs ;
- Appui sur des leaders d'opinion locaux pour légitimer leur candidature.

Ces dynamiques démontrent que, le vote des députés provinciaux au Maniema est avant tout un arbitrage entre intérêts personnels, considérations locales et alignements politiques. C'est ce que nous avons pu observer lors de la formation du gouvernement provincial Kabwankubi I, où sa configuration tenait compte des recommandations issues de promesses de leaders politiques influents, dont le tableau ci-dessous.

Tableau n°03 : Configuration du gouvernement provincial du Maniema Kabwankubi I.

N°	Noms et post-noms	Fonctions	Territoire d'origine	Partis et Regroupements politiques	Parrain Politique	Territoire d'origine
01	ALI KYAMASA	Ministre des Finances	Kasongo	AACPG	Justin KALUMBA MWANA NGONGO	Kasongo
02	LAWAMO SELEMANI	Ministre de l'intérieur	Kasongo	UDPS	AFANI IDRISA MANGALA	Kasongo
03	DAMIEN BIN DJUMA	Ministre des Mines	Pangi	A24	Pascal OMANA BITIKA	Pangi
04	KASONGO WAMUYA	Ministre de la Justice	Kasongo	UNC	BARAKASE SWEDI Kadhafi	Kasongo
05	MALUNGA HUSSEIN Kajol	Ministre de l'EPST	Kabambare	UDPS	ASSANI NOEL Os	Kabambare
06	KINGOMBE TCHOMBA	Ministre de la Santé	Kibombo	AACPG	OMEONGA TCHOPA Papy	Kibombo
07	OLEKO LUNGUNDU	Ministre de Budget	Kasongo	UDPS	Augustin KABUYA TSHILUMBA	Kabeya Kamwanga
08	BUDIA GEORGES	Ministre de l'ITPER	Pangi	A24	Pascal OMANA BITIKA	Pangi
09	MASUMBUKO LUTAKA	Ministre des affaires foncières	Punia	AACPG	Justin KALUMBA MWANA NGONGO	Kasongo
10	ASSANI SOMWE	Ministre de l'Agriculture	Kibombo	UNC	Vital KAMERHE	Walungu

Source : Tableau conçu par les données à notre possession lors de nos enquêtes.

Commentaire :

Il ressort du tableau ci-haut que, sur les dix Ministres que composent le gouvernement provincial/Kabwankubi I, 3 Ministres sont issus de l'AACPG, 3 pour le compte de l'UDPS, 2 de l'UNC et les deux autres au compte de A24.

Constat :

En observant la configuration du gouvernement provincial du Maniema/Kabwankubi I, nous nous sommes rendu compte que, ce dernier n'a pas tenu compte non seulement de la représentativité de tous les 7 territoires de la province, mais aussi et surtout de la représentation féminine telle que prônée par la constitution de la République.

Dans le même ordre d'idées, il sied de signaler qu'au moins 80% de ces Ministres sont les recommandés de l'Assemblée Provinciale. Or, parmi les missions de l'Assemblée Provinciale, figurent celle de contrôle parlementaire qui doit s'exercer sur les membres de l'exécutif provincial, les mandataires des Entreprises et Etablissements publics œuvrant au sein de la province, etc.

La question est celle de savoir, comment s'effectuera le contrôle parlementaire pendant que 80% de ceux qui le composent sont les recommandés de cet organe délibérant ? Voilà pourquoi, nous avons en tant que chercheurs, ayant un œil regardant sur la gestion quotidienne de la chose publique, qualifié ce gouvernement non seulement « d'inaptocratie », mais aussi et surtout d'un gouvernement issu d'appartenance tribalo-ethnique, de népotisme, qui aura comme mission la redevabilité auprès de ceux-là qui leur ont donné mandat, au détriment des paisibles citoyens. C'est ce qui contredit l'idée de « la consolidation de la démocratie et la pérennité de la confiance du peuple qui dépendent de la manière dont les élus du peuple s'acquitteront de leur mission de légiférer et de contrôler l'exécutif provincial »²².

C'est dans cette optique que les auteurs comme Theodore Kasongo Kiam²³, Ngoma Binda²⁴, Biyoya Phillipe²⁵ et Sabakinu Kivilu²⁶ estiment que, « l'inexistence de la démocratie en Afrique et en RDC se justifie par le comportement non seulement de l'homme politique, mais aussi du citoyen Congolais, d'où, le manque de volonté politique, l'immaturité, manque de culture politique, génération des antivaleurs, par conséquent, la démocratie est prise en otage par ses propres élites ».

²² Nkiaku Mayamba, *Les premiers pas des Assemblées Provinciales en République Démocratique du Congo, cas de l'Assemblée Provinciale de la ville de Kinshasa*, Kinshasa, CEDI, 2008, p.52

²³ Kasongo Kiam, T., *La problématique de l'instauration de la démocratie en RDC de 1960 à 2006*, Mémoire de DES en SPA, Kinshasa, UNIKINI, 2007-2008, 288 P. Inédit.

²⁴ Ngoma Binda, (Sous Dir), *Démocratie et participation à la vie politique. Une évaluation des premiers pas dans la 3^{ème} République en RDC : Une étude d'Afrimap et de l'open society initiative for southern Africa*, Novembre 2010, 264 p.

²⁵ Biyoya Makutu, P., (Sous Dir) *Elections et refondations de l'Etat en RDC : Analyse géopolitique des enjeux et défis d'un processus à vocation historique*, Kinshasa, AGB, 2010, 429 p.

²⁶ Sabakuni Kivilu, (Sous Dir), *Elites et démocratie en RDC*, Kinshasa, PUK, 281 p.

CONCLUSION

Le comportement électoral de grands électeurs du Maniema n'est ni simple ni uniquement basé sur des convictions personnelles. Il s'agit d'un **calcul stratégique**, où chaque député provincial cherche à maximiser ses gains tout en minimisant ses risques.

Grace à la **théorie du choix rationnel**, nous comprenons mieux pourquoi ces députés ne votent pas toujours selon leur idéologie politique, mais prennent en compte : leur carrière politique, les pressions économiques, les alliances et consignes de parti et les attentes de leur base électorale. Ce dernier point constitue le cadet de leur souci pour la plupart de ces députés.

Donc, les élections des Sénateurs et des Gouverneurs en République Démocratique du Congo, et en particulier au Maniema, s'apparentent à un **jeu politique complexe**, où les intérêts personnels, les stratégies partisans et les influences économiques déterminent en grande partie le comportement de grands électeurs.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

1. Ouvrages

- BAYART, J-F., *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*, Paris, éd. Fayard, 12 Octobre 2006.
- BIYOYA MAKUTU, Ph., (Sous Dir) *Elections et refondations de l'Etat en RDC : Analyse géopolitique des enjeux et défis d'un processus à vocation historique*, Kinshasa, AGB, 2010.
- BLAIS, A., *To vote or not to vote: the merits and limits of rational choice theory*, University of Pittsburgh Press, 2000.
- BUCHANAN, J., Tullock, G., *The calculus of consent: Logical foundations of constitutional democracy*, University of Michigan Press, 1962.
- CHABAL, P., Daloz, J-P., *Africa works: Disorder as political instrument*, James Currey, 1999.
- COLLIER, P., *Wars, Guns, and votes: Democracy in dangerous places*, Happer, 2009.
- DOWNS, A., *An economic theory of democracy*, Harper Row, 1957.
- ENGLEBERT, P., *Africa: Unity, sovereignty, and sorrow*, Lynne Rienner Publishers, 2009.
- LAYE PIERRE, (Sous Dir), *La médiation urbaine : une pratique au service de la démocratie locale*, Paris, Karthala, 2008.
- MUMENGI D., *Sortir de la pauvreté, révolution du sens du Congo*, Paris, éd. Harmattan, 2006.
- N'GBANDA NZAMBO, H., *Afrique : démocratie piégée*, Paris, éd. Equilibre aujourd'hui, 1994.
- NGOMA BINDA, (Sous Dir), *Démocratie et participation à la vie politique. Une évaluation des premiers pas dans la 3^{ème} République en RDC : Une étude d'Afrimap et de l'open society initiative for southerne Africa*, Novembre 2010.
- NGOMA BINDA, *Dans nos têtes règne l'ombre de la pauvreté politique*, Paris, Harmattan, 2020.
- NKIAKU MAYAMBA, *Les premiers pas des Assemblées Provinciales en République Démocratique du Congo, cas de l'Assemblée Provinciale de la ville de Kinshasa*, Kinshasa, CEDI, 2008.
- NZONGOLA-NTALAJA, G., *The Congo: from Leopold to Kabila*, Zed Books, 2002.
- POSNER, D.N., *Institutions and ethniv in africa*, Cambridge University Press, 2001.
- SABAKUNI KIVILU, (Sous Dir), *Elites et démocratie en RDC*, Kinshasa, PUK, 281.
- VAN DE WALL, N., *African economies and the politics of permanent crisis*, 2001.

2. Articles de revues

- MABWILO-KABUYA, J.R., « La démocratie consociative comme modèle adéquat de gestion politique des Etats-Africains : conseil pragmatique à l'Etat Congolais », in *Congo-Afrique*, n°536, Juin-Juillet-Août 2019
- MOKA MUBELO W., « Les élections : une réponse aux problèmes de transition et consolidation démocratique ? », in *Le mensuelle Congo-Afrique*, n°536, Juin-Juillet-Août 2019.
- NGOMA BINDA, « Election des sénateurs et Gouverneurs de provinces : un achat-vente des suffrages aux plus offrants ? », in *Congo-Afrique*, n°532, Février 2019.
- RAMAZANI SHADARY, E., « Régionalisme politique et développement des provinces. Plaidoyer pour la promotion d'un moyen-Etat en RDC », in *Cahiers du L.A.S.K* n°Spécial 2020, Kinshasa, décembre 2020-mars 2021.

3. Travaux inédits

- KASESE NGUBU, Elections en Afrique : mythe, réalité ou innovation ? contribution à la problématique de l'instauration d'un Etat de droits en RDC, Mémoire de DEA en SPA, Kinshasa, UNIKIN, 2007-2008.
- KASONGO KIAM, T., La problématique de l'instauration de la démocratie en RDC de 1960 à 2006, Mémoire de DES en SPA, Kinshasa, UNIKINI, 2007-2008.